

Une année charnière pour la plaisance et la pêche de loisir

Notre congrès national, qui s'est tenu à Saint-Brice-en-Coglès les 13 et 14 avril 2019, a confirmé et conforté nos grandes orientations. Vous trouverez dans ce même numéro l'intégralité des

synthèses des différentes commissions, validées par le comité directeur et approuvées à l'unanimité

par l'assemblée générale. Vous avez été **très nombreux** à participer ou à vous faire représenter (**84,55%**). Au nom du comité directeur, soyez-en tous vivement remerciés.

Les plans pluriannuels européens, votés à une très large majorité, confirment l'intégration de la pêche de loisir dans la Politique commune des pêches (PCP). La mer fait partie intégrante du patrimoine de l'humanité. Nous espérons que les instances européennes sauront le confirmer dans leurs décisions futures.

Nous avons longuement analysé et commenté les travaux entrepris dans le cadre du groupe de travail n°5 (GT5) du Comité interministériel du nautisme et de la plaisance. Nous notons avec satisfaction les avancées importantes concernant l'accidentologie (Snosan) et les données cartographiques du Shom (data shom). Les usagers souhaitent poursuivre dans cette voie et vont contribuer au maintien et à l'amélioration des données déjà existantes. Les actions entreprises concernant la pêche de loisir et la protection durable de la ressource ont été examinées dans le cadre du CIMer de fin d'année 2018.

Suite à ses travaux et sur proposition des ministres de la Transition écologique et solidaire et de l'Agriculture et de l'alimentation, le Premier ministre a confié au sénateur Pierre Médevielle une mission sur la pêche de loisir qui devra rendre ses conclusions avant le 15 septembre 2019. Parmi les objectifs fixés, on peut noter : analyse des impacts environnementaux et économiques y compris ceux liés à l'industrie de la plaisance, favoriser le développement d'une pêche de loisir propre et durable en lien avec les fédérations de plaisanciers. Les consultations des différents acteurs ont déjà commencé. En tant que président du GT5, j'ai pu faire part de nos analyses et de nos propositions notamment celles concernant la protection des espèces en difficulté pour lesquelles un impact significatif de la pêche de loisir serait avéré. Conformément aux directives européennes figurant dans le plan pluriannuel, les espèces concernées et uniquement ces espèces, pourraient faire l'objet d'une déclaration obligatoire des pêcheurs et des prises. Observons que de telles mesures sont déjà en place actuellement pour le thon rouge ! Les consultations se poursuivent sur chaque façade et notre fédération y participe activement et dans un esprit constructif.

La plupart des pays européens semblaient favorables à un assouplissement des mesures sur le bar au Nord du 48° parallèle : passage de un à deux bars par jour et par pêcheur. Selon les informations dont nous disposons, la France s'y est opposée. Quelles sont les véritables intentions du ministre Didier Guillaume ? Veut-il l'anéantissement de la pêche de loisir ? Que font les députés du littoral ? Nous attendons d'eux une vive réaction à la hauteur des véritables enjeux et des conséquences désastreuses que l'attitude du ministre risque inévitablement d'engendrer.

Le drame des Sables-d'Olonne a ému toute la communauté maritime. Le comité directeur de la FNPP et tous les membres de notre fédération s'associent sincèrement à la peine des familles et des amis des marins disparus. Nos pensées solidaires accompagnent aussi l'ensemble de la communauté SNSM et les nombreux bénévoles qui veillent chaque jour à la sécurité de tous en mer. Nous leur renouvelons notre indéfectible soutien.

La FNPP, votre fédération, est présente sur tous les fronts pour porter et défendre vos intérêts dans un esprit constructif mais avec fermeté et pugnacité. Plus que jamais soyons nombreux, rassemblés et solidaires. Ensemble, tous ensemble, œuvrons pour que nos activités jouissent d'une considération et d'un respect à la hauteur des valeurs que nous portons. Rejoignez-nous et, tous ensemble, poursuivons le combat pour une plaisance et une pêche de loisir écoresponsables !

Jean Kiffer
président de la FNPP